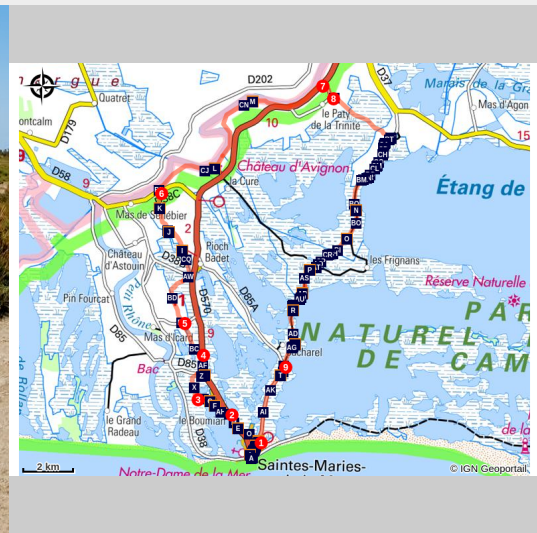


# SAINTES- MARIES-DE-LA-MER - Entre les deux bras du Rhône

Arles



(Chloé Scannapiéco - PNR Camargue)

*De la méditerranée à l'étang du Vaccarès en passant le long du Petit-Rhône, ce parcours est un riche condensé des paysages de Camargue !*

Ce long sentier balisé offre au randonneur la possibilité d'avoir un regard sur les différents paysages de Camargue. L'itinéraire suit des chemins longeant divers mas agricoles, des manades de chevaux et des sentiers dévoilant l'étang du Vaccarès. Vous déambulerez sur la digue du Petit-Rhône, vous permettant de suivre à contre sens le cours du fleuve. Vous serez au plus près de zones naturelles remarquables de par la flore et la faune qui les caractérisent !

## Infos pratiques

Pratique : À PIED

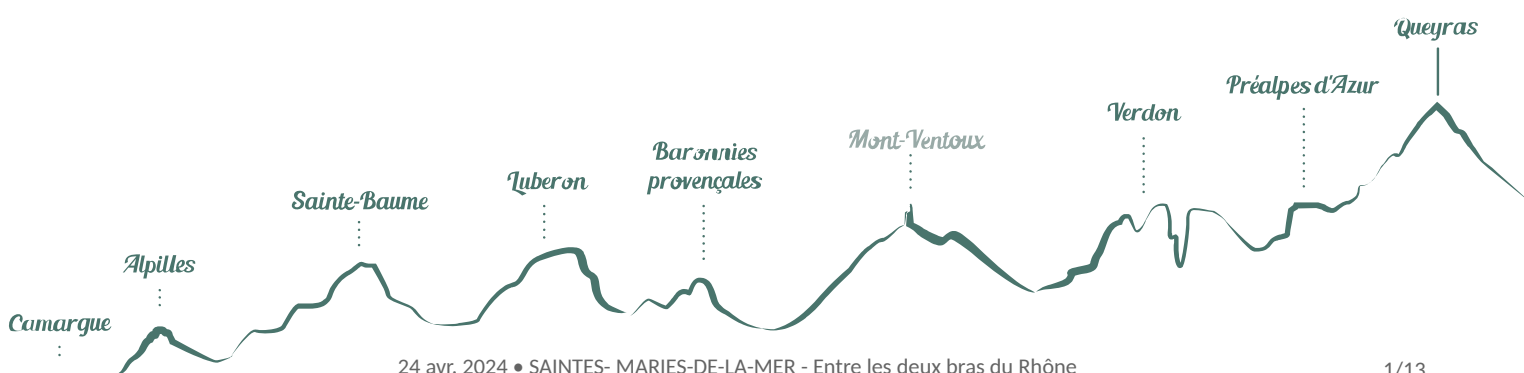
Durée : 2 jours

Longueur : 44.0 km

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Eaux et rivières, Elevage et pastoralisme, Faune, Flore, Patrimoine et histoire



# Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Arrivée : Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Dos à l'Office de Tourisme sur l'avenue Van Gogh, se diriger à droite. Au rond-point, emprunter la deuxième sortie et traverser le village par la route de Cacharel. Ce sentier est balisé, suivre le balisage jaune.

**1-** Traverser le petit pont, puis se diriger vers la gauche en direction du chemin du stade. Poursuivre et virer à gauche au virage qui permet de passer sur l'autre rive, ne pas prendre le chemin où des rochers sont posés. Poursuivre tout droit puis emprunter le chemin de droite, parallèle à la D570. Continuer tout droit pendant environ 1,5 km.

**2-** Au croisement avec la D570, la traverser et continuer tout droit en direction du chemin Bas des Launes. Poursuivre pendant 1 km. Après le petit pont, emprunter le chemin à gauche. Continuer sur environ 800 m.

**3-** Dans le virage, virer à droite sur le chemin de terre. Poursuivre ce chemin pendant plus d'1 km pour atteindre la Petite route du Bac (D85). Tourner à droite à cette intersection. Avant l'intersection avec la D570, rejoindre le petit chemin sur la gauche. Continuer pendant 350 m. Au croisement suivant, continuer sur le chemin de gauche pendant 650 m.

**4-** Bifurquer à gauche puis 150 m après, poursuivre sur le premier chemin à droite et continuer pendant plus d'1 km. Quand le chemin se divise en deux, suivre celui de droite et laisser le mas sur la gauche.

**5 -** A l'intersection avec la D38A, s'engager à gauche et prendre de suite le chemin à droite. Continuer pendant 1,5 km. Au croisement des deux chemins, virer à droite. A l'intersection avec la D38B, traverser cette route puis poursuivre sur le chemin. Contourner la manade Gilbert Arnaud par la gauche.

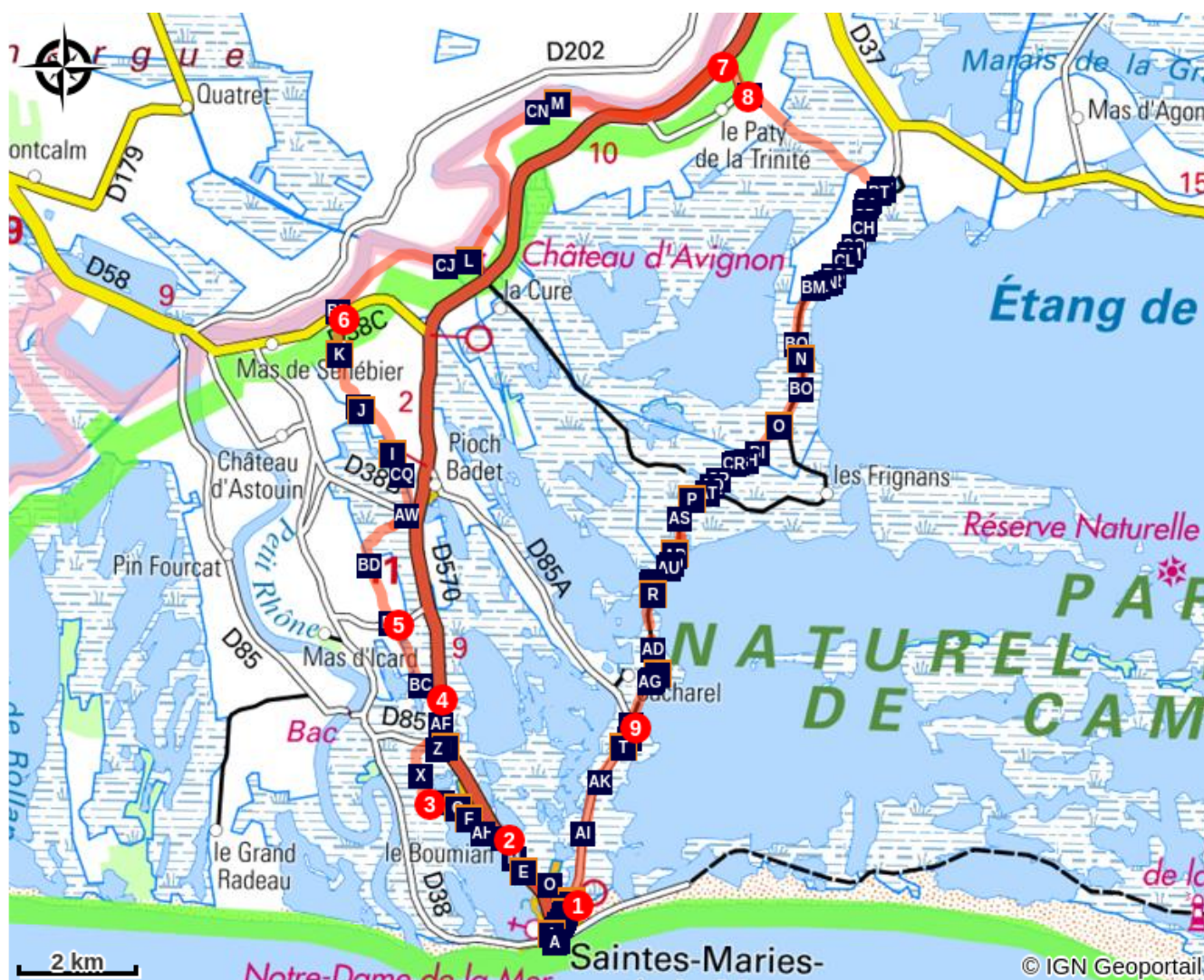
**6-** A l'intersection avec la route de la Bergerie du Roure, bifurquer à droite puis suivre le premier chemin à gauche. Contourner l'ensemble des bâtiments et constructions techniques par la gauche. Une fois la digue du Petit-Rhône atteinte, emprunter à droite et poursuivre le long du Petit-Rhône. Laisser à droite le Château d'Avignon, les Grandes Cabanes du Vaccarès, le Mas de Ventabren et le Mas d'Alivon.

**7-** Au niveau de la station de pompage et du passage surélevé, rejoindre à droite la D570, la traverser et continuer en direction du Paty de la Trinité. Poursuivre jusqu'au Mas de Bouvet.

**8-** S'engager à gauche pour suivre le chemin des Méjanès jusqu'au panneau directionnel indiquant « Méjanès » et « Saintes-Maries-de-la-Mer », suivre la direction des Saintes-Maries-de-la-Mer. Puis continuer sur 11 km.

**9-** A l'intersection avec la D85A, tourner à gauche en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer et longer la route sur le bas-côté pour rejoindre le point 1.

# Sur votre chemin...



- |                                                                                                                                         |                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (A) |  L'anguille (B)                          |
|  La Réserve départementale des Impériaux (C)         |  Le Bouvau d'Aubanel (D)                 |
|  Les Chevaux de Camargue (E)                         |  Etang des Launes (F)                    |
|  La salicorne et la saladelle (G)                    |  Les anciennes gares (H)                 |
|  Manades de taureaux (I)                             |  La Réserve de biosphère de Camargue (J) |
|  Les rizières (K)                                    |  Le Château d'Avignon (L)                |
|  Le Petit-Rhône (M)                                  |  La sansouïre (N)                        |
|  Le guêpier d'Europe (O)                             |  Le tamaris (P)                          |
|  Le bois des Rièges (Q)                              |  Les étangs ou lagunes (R)               |
|  Les marais doux et roselières (S)                   |  Le moustique (T)                        |

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Le parcours a été balisé par les Randonneurs du Pays d'Arles, suivre le balisage jaune. D750, route très fréquentée et dangereuse !

Ouvrir les barrières à l'entrée ou à la sortie des chemins, penser à bien les refermer.

Traversée de la route de la Bergerie du Roure, prudence !

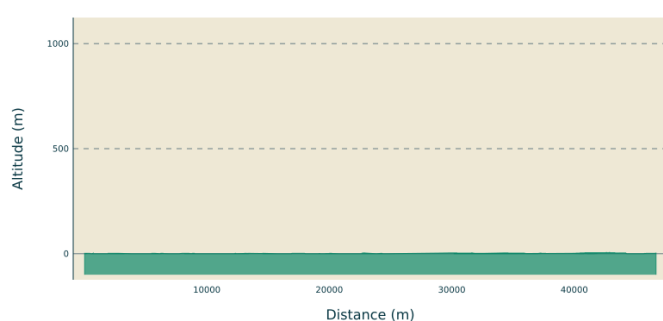
La circulation en vélo est interdite sur les digues du Rhône et du Petit-Rhône.

Prudence sur la D85A à la sortie de la draille des Cinq Gorges en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer.

L'itinéraire se faisant en 2 jours, penser à réserver un hébergement en fonction de la distance à parcourir le premier jour. Contacter l'Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Se garer dans un endroit sécurisé. Attention, par temps de pluie, des chemins sont inondés et impraticables !

## **Profil altimétrique**



Altitude min 0 m

Altitude max 0 m

## **Transports**

Réseau de transport Envia : Ligne 20 > Arles/Les Saintes-Maries-de-la-Mer par Albaron (Porte-vélos gratuits) >> [www.tout-envia.com](http://www.tout-envia.com); [www.pacamobilite.fr](http://www.pacamobilite.fr)

## **Accès routier**

A 24 km au sud d'Arles, par la D570 puis la D36.

## **Parking conseillé**

Parking Avenue Théodore Aubanel, Les Saintes-Maries-de-la-Mer

## Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

[info@parc-camargue.fr](mailto:info@parc-camargue.fr)

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Saintes-Maries-de-la-Mer - Tourisme en Camargue

5 Avenue Van Gogh, 13460 Saintes Maries de la Mer

[info@saintesmaries.com](mailto:info@saintesmaries.com)

Tel : 04 90 97 82 55

<http://www.saintesmaries.com/>

# Sur votre chemin...

---



## L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)

Véritable point culminant de la Camargue (15 m), l'église offre une vue imprenable sur le village et toute la Camargue. Les 53 marches d'un escalier en colimaçon mènent à la toiture de l'église où le panorama se déploie dans toute sa splendeur : là-haut, vision grand angle sur la ville, la mer et les étangs. Bleu intense et scintillant de la mer Méditerranée, teinte mauve de l'étang des Impériaux... Le vent, le soleil, la vue de l'étendue calme de la mer invitent à la découverte de ce paysage.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

---

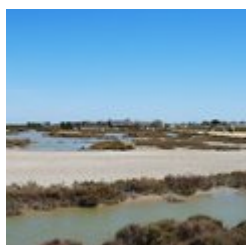


## L'anguille (B)

Au niveau des graus (ou passages), voies de communication entre la mer et les étangs littoraux, circulent des poissons, vers la sansouïre inondée et les étangs ou vers la mer. Parmi les espèces migrantes, on retrouve les mulots, le bar mais aussi la daurade, la sole et surtout l'anguille. Née en mer des Sargasses, elle rejoint les côtes atlantiques et méditerranéennes après un long périple. Elle vient grandir dans les étangs côtiers ou les fleuves où elle passe plusieurs années de sa vie.

Crédit photo : Julien Faure - PNR Camargue

---



## La Réserve départementale des Impériaux (C)

Classés Réserve départementale, les étangs des Impériaux et du Malagroy ont été acquis par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en 1964 pour protéger ces milieux naturels fragiles (2 770 ha) qui abritent de nombreuses espèces d'oiseaux. La pêche, traditionnelle en Camargue, n'est pratiquée dans la réserve des Impériaux qu'en bateau sans moteur ce qui impose l'usage, comme autrefois, de la "partègue" (perche). Les pêcheurs sont à la recherche de crevettes grises, d'anguilles.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## Le Bouvau d'Aubanel (D)

Le marquis Baroncelli, célèbre personnage de la vie camarguaise, a donné à sa manade le nom de Manade Santenco qui signifie, en provençal, manade des Saintes-Maries. A la mort du marquis, son gendre Henri Aubanel dirige alors la manade Satenco. Le 15 juin 1996, les Saintes-Maries-de-la-Mer inaugurent le bouvau Henri Aubanel, un enclos circulaire où sont regroupés des taureaux après le tri. A la mort d'Henri Aubanel, son fils Pierre dirige la mande qu'il renomme manade Aubanel Baroncelli Santenco.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



## Les Chevaux de Camargue (E)

Le cheval Camargue est une race très ancienne (1978) et descendrait du cheval préhistorique de Solutré. Symbole de la Camargue, avec une robe gris-blanc, des oreilles courtes et une crinière hirsute, il est petit, environ 1,45 m au garrot. Son poil sombre de naissance prend sa couleur définitive blanc-gris vers 4 ans. Elevé en Camargue, il est le compagnon du gardian et l'outil de travail pour l'élevage des taureaux. Les critères d'élevage et de reproduction sont stricts pour préserver sa race.

Crédit photo : Marjorie Mercier - PNR Camargue



## Etang des Launes (F)

Dans les années 1920 les Saintes font l'acquisition de l'étang des Launes afin que les pêcheurs puissent l'exploiter, il appartenait auparavant au domaine du Château d'Avignon, cependant les poissons et les pêcheurs sont font plus rares aujourd'hui. L'environnement de cet étang permet d'offrir des habitats naturels d'exception pour de nombreuses espèces. L'avifaune, la faune liée au milieu aquatique, est intéressante, on trouve des colonies d'Aigrette garzette, de Bihoreau gris et de Héron pourpré.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



## La salicorne et la saladelle (G)

Nommée "lilas" ou "lavande de mer" en raison de ses belles fleurs mauves, la saladelle est un plante des rivages méditerranéens qui tapisse les pelouses. C'est une plante comestible et abondante dans les terrains salés. La salicorne est également une plante halophile (aimant le sel) caractéristique de la sansouïre. Les feuilles sont remplacées par des petits segments emboîtés les uns dans les autres. Ceux des extrémités stockent l'excédent de sel et la plante s'en débarrasse périodiquement.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## Les anciennes gares (H)

Une ligne de train pour voyageurs et marchandises existait d'Arles-Trinquetaille aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Ouverte en 1892, elle ferma en 1953. La ligne se dirigeait vers Bouchaud, franchissait le canal de vidange du pont de Rousty non loin du Musée de la Camargue, puis longeait le chemin de Porte Ferrus et traversait Albaron, le Château d'Avignon, le Paty de la Trinité et Pioch-Badet pour atteindre Maguelonne. Le terminus était atteint en passant par le canal des Launes.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



## Manades de taureaux (I)

Plusieurs manades sont implantées en Camargue et regroupent des troupeaux de taureaux de Camargue (Raço di Bioù). Elancé et fougueux, il arbore des cornes en forme de lyres. Son élevage est principalement destiné à la course camarguaise, appelée course "à la cocarde". On peut l'admirer lors des ferrades, durant lesquelles l'anoble, un jeune taureau d'un an, est séparé du troupeau pour se voir apposer une marque à feu. Son alter égo espagnol est destiné à la tauromachie, véritable tradition ibérique.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## La Réserve de biosphère de Camargue (J)

La Camargue a été classée en Réserve de Biosphère en 1977. Entre ces replis encore en partie boisés, se répartissent des terres basses occupées par les lagunes bordées de steppes salées, les marais à roselières et les étangs. Les terres agricoles sont composées de prairies humides et de sansouïres dédiées au pâturage des taureaux et des chevaux, d'anciens marais convertis en rizières de lagunes aménagées pour l'exploitation du sel et de cultures maraichères et viticulture sur les cordons dunaires.

Crédit photo : Opus Species - PNR Camargue



## Les rizières (K)

La riziculture est présente en Camargue depuis l'après-guerre. Complexe, cette culture suit plusieurs étapes : levée, tallage, montaison, épiaison et floraison. Les terres sont inondées pour favoriser la germination des grains de riz et éviter la prolifération des champignons. La riziculture nécessite donc une irrigation d'eau douce et un drainage important pour valoriser les terres les plus salées. D'énormes quantités d'eau entre les deux bras du Rhône (400 millions de m<sup>3</sup> par an) sont nécessaires.

Crédit photo : Marjorie Mercier - PNR Camargue





## Le Château d'Avignon (L)

En bordure du Petit-Rhône, le domaine s'étend sur environ 21 ha. Alors qu'il n'était qu'un mas dans une zone au hostile au XVIII e s., François Joseph d'Avignon d'Arlatan y fit bâtir le premier édifice. Le domaine connaît un développement agricole important lors de l'époque industrielle et, au XIX e s., devint un haut-lieu de la viticulture irriguée. Louis Noilly Prat, riche négociant marseillais, apporta sa touche de modernité dans les années 1890: éclairage électrique, chauffage central, eau courante.

Crédit photo : DR

---



## Le Petit-Rhône (M)

Le Petit-Rhône est un bras du delta du Rhône qui marque la limite administrative entre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, entre les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard, et de manière plus symbolique entre la Camargue gardoise et la grande Camargue. Il se sépare du Grand-Rhône au nord d'Arles pour rejoindre la Méditerranée à proximité des Saintes-Maries-de-la-Mer. Le bac du Sauvage, le pont de Sylvéréal et le pont de Fourques assurent la traversée du Petit-Rhône.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue

---

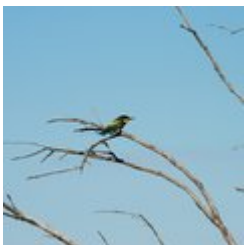


## La sansouïre (N)

Paysage représentatif de la basse Camargue, la sansouïre constitue un milieu où le sel exerce une influence totale. Elle vit au rythme des saisons : vaste étendue d'eau salée en hiver, vasières au printemps et automne, sol craquelé et désert blanc salé en été. La végétation, rase et moutonneuse, est brune en hiver, verte au printemps et rousse à l'automne. Seules quelques espèces végétales spécialisées s'y développent, à cause de la forte présence du sel : salicornes, soudes, obione, saladelle...

Crédit photo : PNR Camargue

---



## Le guêpier d'Europe (O)

Dessus brun, dessous vert-bleu, gorge jaune à collier noir, ailes et queue vert olive, on croirait le guêpier échappé d'une volière exotique. Il creuse son nid dans les talus ou les berges de canaux où il vit en colonie. Son nom lui vient de son alimentation, composée de gros insectes : libellules, coléoptères et guêpes qu'il peut saisir sans se faire piquer grâce à son long bec. Agile, il écrase ses victimes contre son perchoir, éjectant ainsi le dard venimeux, avant de les offrir à ses petits.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

---



## Le tamaris (P)

Le tamaris pousse dans les régions au bord de la mer. Très répandu en Camargue, c'est un petit arbre aux rameaux très fins, poussant en haie autour des étangs et à proximité des lagunes. Il s'agit de l'un des rares arbres capables de supporter la salinité des sols. Cet arbre aux fleurs roses, qui apparaissent au printemps, concentre le sel dans ses feuilles les plus vieilles, lesquelles l'évacuent ensuite en tombant. Il aurait des vertus médicinales pour aider à soigner rhumes et angines.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## Le bois des Rièges (Q)

Situé au cœur de la Réserve naturelle nationale de Camargue, le bois des Rièges a été classé en Réserve intégrale depuis 1927. Le bois se compose de 8 massifs dunaires boisés, derniers vestiges d'un littoral camarguais d'il y a quelques 3000 ans ! On y trouve également : grands bosquets de genévriers, Phénicie centenaires et pins parasols. Pas de vestiges incongrus qui parsèment si souvent la nature provençale, le bois des Rièges est le dernier espace de Camargue où la nature a conservé ses droits.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## Les étangs ou lagunes (R)

Le Vaccarès, souverain de la moyenne Camargue, et les étangs inférieurs plus salés constituent le cœur de la Camargue. Séparés de la mer par un cordon sableux, ils sont en communication intermittente avec la mer. Lieux d'accueil privilégiés pour les oiseaux et les poissons, ils jouent un rôle biologique capital sur le delta et un rôle majeur pour la gestion de l'eau. Des millions de jeunes poissons marins viennent y passer la première année de leur vie avant de retourner définitivement en mer.

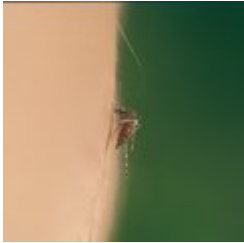
Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## Les marais doux et roselières (S)

Les marais "doux" sont caractéristiques de la haute Camargue, où l'influence du sel est moins marquée. Constitués d'une végétation haute et dense (roseaux, massettes, scirpes), ils sont un sanctuaire pour de nombreux oiseaux (canards, échasses...), amphibiens et reptiles. Les roselières, entrecoupées d'eau libre, s'étendent dans ces marais d'eau douce légèrement saumâtre. Habitat du gibier d'eau, certaines sont coupées en hiver pour la récolte du roseau, qui sert à couvrir les toitures en chaume.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## Le moustique (T)

Il existe 40 espèces de moustiques mais seulement dix piquent. Les femelles récupèrent dans le sang humain des protéines nécessaires à la maturation de leurs œufs. Elles pondent sur les sols asséchés des milliers d'œufs qui attendent, parfois des années, la montée des eaux pour éclore. Le moustique est gênant pour l'homme mais il s'avère utile à de nombreuses espèces : libellules, poissons, chauve-souris... qui s'en nourrissent. Il est donc un maillon indispensable de la biodiversité de la Camargue.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

